

## CONCEPTION COURANTE :

- Nécessite l'usage d'un platelage et d'un lambourrage de classe d'emploi 4.
- Cette conception comporte un certain nombre de zones limitant le bon écoulement de l'eau sur l'ouvrage (points d'insalubrité)

L'APPLICATION D'UNE PROTECTION APRÈS TRAITEMENT NÉCESSITE UNE PHASE DE STABILISATION.

### RAPPELS

- Pour une bonne longévité de la terrasse, il est important d'assurer un bon écoulement et de permettre la ventilation de la sous-face du platelage.
- La mise en œuvre doit se faire en favorisant le drainage de l'eau.

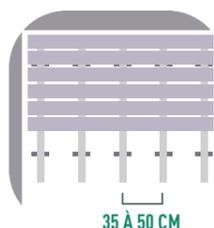
### ENTRETIEN

- Pour un entretien optimal de vos terrasses, utilisez une brosse rigide et de l'eau.
- L'ensemble de la terrasse doit être nettoyé, y compris les fonds de rainure pour les profils concernés.

## 1 : PRÉPARATION

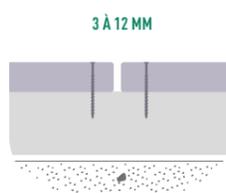
Les lames de terrasse seront soigneusement empilées à plat sur des cales d'aération à l'abri des intempéries avant la pose.

## 2 : STRUCTURE DE LA TERRASSE



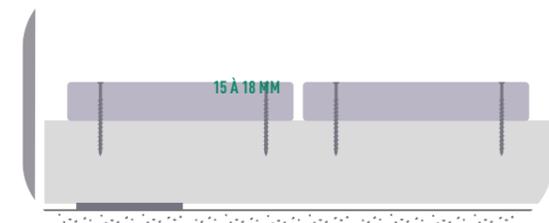
Les lambourdes sont espacées de 35 à 50 cm (écartement proportionné à la répartition des charges sur la surface totale et en fonction du domaine d'utilisation finale de la terrasse et des sections des lames de terrasse). La fixation des chevrons doit être mécanique ou scellée au béton avec une bonne planéité (points à contrôler lors de la pose de la structure). Il est nécessaire d'avoir un point de fixation par mètre linéaire.

## 3 : ESPACEMENT DES LAMES



L'écartement en périphérie et entre les lames est lié à l'humidité d'équilibre du bois en fonction de la région de pose. L'écartement ne doit jamais être inférieur à 3 mm en période humide, et supérieur à 12 mm en période sèche pour des lames de 145 mm de large. Le jeu entre 2 extrémités de lame doit être compris entre 4 et 6 mm.

## 4 : FIXATION DES LAMES



La fixation des lames sur les lambourdes doit être mécanique avec deux vis par appui. Les vis seront éloignées de 15 à 18 mm du bord des lames, en fonction du diamètre des vis. Dans le cas d'utilisation de lames de platelage en pin autoclavé, la reprise des coupes avec un produit adapté est obligatoire afin de garantir une bonne tenue dans le temps.

L'ensemble des éléments de fixation doit être en matériau inoxydable. La longueur des vis utilisées ne doit pas être inférieure à 2,5 fois l'épaisseur des lames.

Le diamètre des vis dépend de l'essence utilisée dans la fabrication de la terrasse. Pour les résineux, le diamètre conseillé sera de 5 mm minimum et pour les bois exotiques et le mélèze il sera de 6 mm minimum.

## 5 : VENTILATION DES LAMES



Prévoir une ventilation complète entre le sol et les lames de terrasse (ainsi qu'au niveau de la périphérie de l'ouvrage, passage d'une lame d'air obligatoire).



### CONSEILS

■ Le pré-perçage des lames de terrasse est fortement conseillé, voire indispensable si la densité des lames est supérieur à 800 kg/m<sup>3</sup> (bois exotiques notamment).

■ Nous vous conseillons d'appliquer une finition type produit d'imprégnation non filmogène (huile, saturateur) afin de garantir un vieillissement optimum de votre terrasse. Sans entretien spécifique, une évolution de la teinte naturelle est normale. Il est également nécessaire de nettoyer votre terrasse deux fois par an environ. Ce nettoyage est impératif car il permet de supprimer tout développement de moisissures de surface et toute fixation de pollution diverse responsable de glissance.

## CONCEPTION ÉLABORÉE :

- Permet l'usage d'un platelage de classe d'emploi 3.2 et de lambourdes et de solives de classe d'emploi 4 et 3.2 dans certains cas (se reporter au D.T.U. 51.4).

- Nécessite le respect des points précis au niveau du système constructif de l'ouvrage.

POUR UNE POSE DE TERRASSE EN CONCEPTION ÉLABORÉE, SE RÉFÉRER À LA CONCEPTION COURANTE (VOIR CI-DEVANT) EN Y INTÉGRANT LES 5 PRÉCONISATIONS DE POSE SPÉCIFIQUES CI-DESSOUS :

### NORMALISATION SE RÉFÉRER À :

- D.T.U. 51.4 «platelage extérieur en bois»\*
- NF B 54-040 «caractéristiques des lames de platelage»\*
- FD P20-651 «durabilité des éléments et des ouvrages»\*
- NF EN 335 - NF EN 460 «durabilité des éléments et des ouvrages»\*
- NF EN 350 «guide sur la durabilité naturelle des essences de bois»\*

\*sauf modifications

## 1 : LAMBOURDAGE



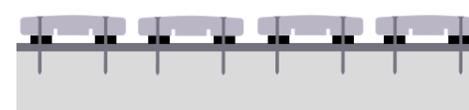
Afin de favoriser l'écoulement de l'eau, il est nécessaire de réaliser un double lambourrage en bout de lame dans le but de fixer chacune des lames sur une ossature différente.

Cela permettra d'éviter la stagnation d'eau qui favoriserait l'apparition d'un point d'insalubrité ainsi qu'une reprise d'humidité en bout de lame.

## 2 : PROFIL DES LAMES

Pour limiter au maximum toute stagnation d'eau sur la partie supérieure du platelage, les profils de lames devront présenter une pente supérieure ou égale à 4% (voir profil Neso), dans le cas contraire : se reporter au D.T.U. 51.4.

## 3 : DÉSolidARISER LES LAMES DE LEUR SUPPORT



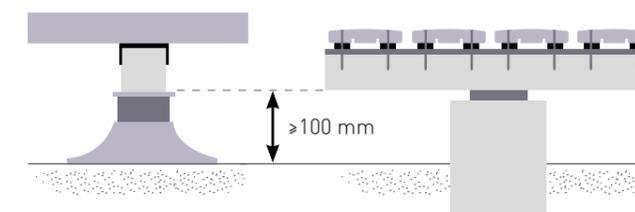
Utilisez des cales d'épaisseur supérieure ou égale à 3 mm afin de désolidariser le platelage des lambourdes ou des solives.

## 4 : PROTECTION DES LAMBOURDES ET SOLIVES



Il faudra prévoir une bande de protection sur la face supérieure des lambourdes/solives en intégrant des débords latéraux rabattus supérieurs ou égaux à 10 mm de chaque côté.

## 5 : VENTILATION EFFICACE



Pour une optimisation de la ventilation, la distance entre le sol et la sous-face des lambourdes/solives doit être supérieure ou égale à 100 mm.